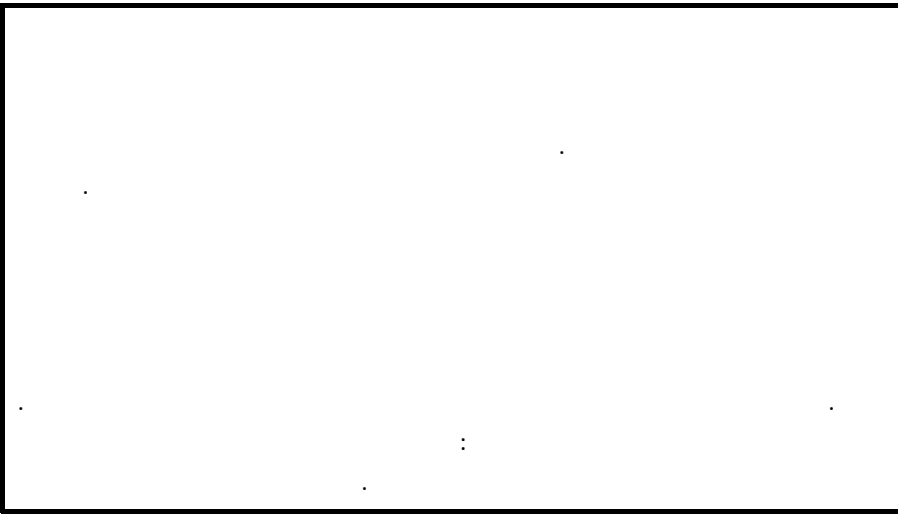


1



:

)² () ()

.() ()

3

() ()

() ()

() ()

:

-

². Voir sur ce point, B. Gazier, *Économie du travail et de l'emploi*, Dalloz, 2^{ème} éd. 1992, spéc. n° 91 et s. R. Salais, *L'analyse économique des Conventions du travail*, Rev. Économ. vol n° 40, 1989. p. 199. A. Supiot, *Du bon usage des lois en matière d'emploi*. Dr. Soc. 1997, p. 229. F. Dreyfus, *La liberté du commerce et d'industrie*, LGDJ, 1973. J. Pélissier, A. Supiot et A. Jeammaud, *Droit du travail*, Dalloz, 21^{ème} éd. 2002, p. 145. De Schutter-Olivier, *Discrimination et marché du travail. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi*. Coll. Travail et société, éd. Peter Lang. 2001.

³

.61 . .1972 .304 . .2003

.1 149 .

.304 .

De Schutter-Olivier, *Discrimination et marché du travail. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi*. Coll. Travail et société, éd. Peter Lang. 2001.

4

5

⁴ Pour plus d'informations voir, "Des employeurs s'engagent contre les discriminations raciales" Entreprise & Carrières, numéro spécial, n°648, 10-16 décembre, 2002.

: -

: -

-

-

-

-

-

-

-

()

:

:

6

7

.1958 (111)

6

² La non-discrimination : un droit fondamental. Séminaire marquant l'entrée en vigueur du Protocole n° 12 au Strasbourg, le 11 octobre 2005. Par Emmanuel Decaux. Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH). Comité d'experts pour le développement des droits de l'homme (DH-DEV). Strasbourg, le 14 novembre 2005. DH-DEV (2005) 010. A. Lester. La législation française contre la

8

9

:

:

:

discrimination, Dr. Soc. 1987 p.791. D. Lochak, Réflexions sur la notion de discrimination, Droit social, 1987, p.778. Michel Miné, Les concepts de discrimination directe et indirecte? Texte révisé de la présentation faite dans le cadre de la conférence « Lutte contre la discrimination : Les nouvelles directives de 2000 sur l'égalité de traitement », du 31 mars à 1^{ère} avril 2003 à Trèves-Allemagne. Jean-Michel Belorgey, De quelques problèmes liés à la prohibition et à l'élimination des discriminations – Essai de clarification des concepts et éléments de droit comparé. Droit social, 2002, p. 683-689. Christoph Tchakaloff et Marie-France, Le principe de non-discrimination Réalité et perspectives du droit communautaire des droits fondamentaux, Droit. soc. 2000, p. 187-198. Gardin, F. et Zabel A-L, Les discriminations raciales au travail. RJS, 2003, p.87.

1958 (111)

10

11

12

13

2003 29 10

« La charte de laïcité ». Cf. Solenne de Royer, Un Observatoire de la laïcité sera installé dans les prochains jours. La Croix, 31/03/2007.

¹¹. La loi du 15 mars 2004 qui interdit le port de signes religieux dans les établissements scolaires.

(22) "L'Observatoire de la laïcité" 12

Solenne de Royer, Un Observatoire de la laïcité sera installé dans les prochains jours. La Croix, 31/03/2007.

¹². Pour plus d'informations voir, H. Zajdela, Le dualisme du marché du travail : enjeux et fondements théoriques, *Économie et Prévision*, n° 92-93. 1990. En droit anglais, K-J. Arrow, What has Economics to say about racial discrimination, *The Journal of Economics Perspective*. 1998, Volume 12 , n°2 , pp. 91-100. J-E. Stiglitz, *Approaches to the Economics of Discrimination*, *American Economic Review*, vol 63, n°2, May. 1973. Catherine Barnard, Simon Deakin & Claire Kilpatrick, Equality, Non- Discrimination and the Labour Market in the UK. *International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations*, vol.18, Issue 2, 2002, pp. 129-147.

14

15

¹⁶ Plassard

17

¹⁴. G. Becker, *The Economics of Discrimination*, op. cit. E-S. Phelps, *The statistical Theory of racism and sexism*, op. cit.

¹⁵. Ibid.

¹⁶. J-M. Plassard, *Discrimination sur le marché du travail et information imparfaite*, éd CNRS, 1987.

¹⁷. *Racisme et comportements professionnels aux Finances*. Commission européenne- Fédération CGT Finances. Rapport d'enquête. ISERES 1998. Cf. Séverine Lemièrre - Rachel Silvera, op. cit.

18

:

:

:()

" : 1958 (111)

" : 19 "

¹⁸. Pour plus d'informations voir, Mathieu Maisonneuve, Les discriminations positives ethniques ou raciales en droit public interne : vers la fin de la discrimination positive française ? Revue française de droit administratif, n° 3, 2002, p. 561-572. Michel Miné, Migration et discrimination raciale dans l'emploi. Ouvrage collectif, chroniques sociales, Lyon, 2004. La politique d'immigration (1974-2005). Chronologie, sur le Site : www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-immigration/chronologie-immigration/

()

(111)

¹⁹

20

21

22

²⁰. Cf. M-T. Lanquetin, "La discrimination en raison du sexe en droit international et communautaire", *Droit social*, 1998, n°12. "La preuve de la discrimination : l'apport du droit communautaire", *Droit social*, mai, 1995, n°5.

²¹. J-M. Plassard, *Discrimination sur le marché du travail et information imparfaite*, op.cit. 1971

²²

1981

Cf. Michel Miné, *Les concepts de discrimination directe et indirecte?* op. cit. Au niveau mondial, ce concept juridique est d'origine étasunienne, « Américain », Cour suprême Griggs. Voir, *Duke Power Co.*, 1971 401 US 424. En Europe, parmi les arrêts fondateurs de ce concept, c'est l'arrêt du CJCE du 31 mars 1981, Jenkins, aff. 96/80, et l'arrêt du CJCE du 13 mai 1986, Bilka, aff. 170-84, en matière d'égalité professionnelle. Cf. Michel Miné, *Les concepts de discrimination directe et indirecte?* op. cit.

" : 23

"

24

23

.2000 33

.2000 32

- 35

47

.2002 42 41

.2000

.2003

.2003

.67 13

.2000

.1977

.1999

.1996

.1980

Pour plus d'informations voir, en droit français : Rachid Boumahdi - Jean-Michel Lattes et Jean-Michel Plassard, *Discrimination et marché du travail : une lecture pluridisciplinaire*. Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi. Toulouse Université des Sciences Sociales. Juillet 2000, note n° 317.

²⁴ Pour en savoir plus, Le principe de non discrimination en droit social, Colloque organisé par la Commission de Droit Social du Syndicat des Avocats de France, (S.A.F) à l'Université de Paris-Dauphine, le 2 décembre 2000, *Droit. ouv.* 2001, n° 633, pp. 186-228, voir notamment, M. Th. Lanquetin, *Le principe de non discrimination*, pp. 186-193, spéc., p. 189 s ; *De la discrimination indirecte entre travailleur masculines et féminines*, in étude offertes à H. Sinay, *Le droit collectif du travail*, Peterlang, 1994, pp. 41-424 ; M. Henry, *Le nouveau régime probatoire applicable aux discriminations*, pp. 194-200, spéc., p. 197, R. Saada, *La non discrimination homme/femme*, pp. 207-212, spéc., p. 208, T. Grumbach, *Pour conclure et tenter de distinguer entre la gestion disciplinaire affichée, la discrimination inavouée, et le harcèlement dissimulé*, pp. 218-227, spéc., p. 223 s ; A.

:()

Supiot, La protection de droit d'agir en justice, *Droit. soc.* 1985, n° 11, pp. 774-780 ; B. Sousi-Roubi, Réflexions sur les discriminations sexistes dans l'emploi, *Droit. soc.* 1980, n° 1, pp. 31-38 ; C. Charbonneau, Du harcèlement sexuel au harcèlement moral, la protection nécessaire d la dignité individuelle dans le milieu de l'entreprise, *C.S.B.P.* 2001, n° 128, D 4, pp. 105-109 ; Avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme portant sur harcèlement moral dans les relations de travail, *Droit. ouv.* 2001, n° 632, pp. 154-55 ; M. A. Moreau, Les justifications des discriminations, *préc., spéc.*, p. 1114 ; M. Th. Lanquetin, Égalité et discrimination, hommes femmes, *Action. juri.*, 1997, n° 125, p. 3-7.

²⁵. M-A. Moreau, Les justifications des discriminations, Congrès européen de Stockholm du 3 à 6 septembre 2002, *Droit social*, déc. 2002, p. 1112. L. Boltanski et L.Thévenot, *De la justification*, Gallimard, Paris, 1991. M. Morand, *Le droit du travail depuis 1981 : bilan et perspectives. Réflexions sur la finalité et les vecteurs du droit du travail*, *Sem. Jur. éd. E*, 1987, n° 19, p. 523.

26

27

28

29

²⁶. Pour plus d'informations voir, en droit français : Rachid Boumahdi - Jean-Michel Lattes et Jean-Michel Plassard, *discrimination et marché du travail : une lecture pluridisciplinaire*. op. cit. En droit anglais : D. Aigner, D. and C. Cain, *Statistical Theories of Discrimination in Labor Markets*, *Industrial and Labor Relations Review*, 1977, n°30. K-J. Arrow, *What has Economics to say about racial discrimination*. op. cit. J-F. Biddle et D. Hamermesh, *Beauty, Productivity, and Discrimination : Lawyers, Looks an Lucre*, *Journal of Labor Economics*, 1999, Volume 16 n°1 January, pp.143- 172. D-J. Aigner and G-G. Cain. *Statistical Theories of Discrimination in Labor Markets*, *Industrial and Labor Relations Review*, 1977, vol. 30, n°2, January.

²⁷. R. Anker, *Ségrégation professionnelle hommes-femmes : les théories en présence*, *Revue internationale du travail*, 1997, vol. 136, n°3.

²⁸. G. Becker, *The Economics of Discrimination*, University of Chicago Press, Chicago. 1957. Cf. Rachid Boumahdi - Jean-Michel Lattes et Jean-Michel Plassard, *discrimination et marché du travail : une lecture pluridisciplinaire*. op.cit.

²⁹. D. Meurs et S. Ponthieux, *Une mesure de la discrimination dans l'écart de salaire entre hommes et femmes*, *Économie et Statistique*, 2000. n°337-338. En droit anglais voir, E-S. Phelps, *The statistical Theory of racism and sexism*, *American Economic review*, LXII, septembre, 659-61. 1972.

³⁰ A. Wolfesperger, *Économie des inégalités de revenus*, PUF, 1980.

:

:

1789

"
31 "

32

:

-

:

-1

1789 ³¹
Pour plus d'informations voir, Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789. éd.
Ministère de la justice. Août 2001.

1789 ³²

:

: -2

33

":

34 "

:

35

³³. J-J. Dupeyroux, Droit de la Sécurité sociale, Dalloz, 14^e éd. 2001, n° 36.

³⁴. B. Sadoun, L'Autre, études réunies pour A. Grosser, Presses de Sciences Poffissionelle, Paris. Cf. Séverine Lemièrre - Rachel Silvera, op. cit.

³⁵

: -1

":

36 "

()

:

37

³⁶. J. Pélissier, A. Supiot et A. Jeammaud, Droit du travail, op. cit. p. 157 s.

(64) (65-64) 1959 (91)

³⁷

1980 (8)

(57-55) 1962 (3)

(96-95-93)

Voir en Code du travail, Titre III du livre II sous l'intitulé : «hygiène, sécurité et conditions de travail ». Articles L. 230-1 et s.

38

:

-2

39

40

" : **C. Laret-Bedel**

(151-113-64-63)

38

(231*202)

(97*78)

En Code du travail français, voir les Articles (L 230-1 à L 230-5) et (L 236-1 à L 236-13) et (L 241-1 à L 241-11).

³⁹. Pour plus d'informations, A. Supiot, Critique du droit du travail, PUF, 2002, p. 111 s.

⁴⁰. Les articles L. 131-2 ♦ L. 132-30 du Code du travail, Voir aussi, Philippe Waquet, Le principe d'égalité en droit du travail. Droit Social, 2003, p. 276-282. A. Lyon-Caen, "L'égalité et la loi en droit du travail, Droit social, n°1, 1990. Séverine Lemièrre et Rachel Silver, Discrimination et ressources humaines. Publication des Université Paris X. 2002. Principe d'égalité, Rapport de la délégation de France. Présenté par Ferdinand Melin-Soucramanien. 1er Congrès de l'ACCPUF - Paris, Avril 1997.

41 "

:

-3

42

43

:

44

⁴¹. Cf. Séverine Lemiere et Rachel Silver, Discrimination et ressources humaines. Publication des Université Paris X. 2002.

⁴². G. Borenfreund, La représentation des salaires et l'idée de représentation, Dr. soc. 1991. p. 685. A. Supiot, Parité, égalité, majorité dans les relations collectives de travail, Mélanges H. Sinay, 1994. p. 59.

⁴³. Confédération générale du travail. (CGT).

1895

La C.F.D.T. (Confédération française des travailleurs). F.O. (Force ouvrière). La F.E.N. (Fédération de l'éducation nationale). Voir, "Face aux discriminations raciales au travail : quel droit pour quelle pratique syndicale ?", Actes de journées d'études, Études et recherches, éd. FO. ISERES. 1998.

⁴⁴. G. Béliet, Les novations dans le droit de la négociation collective, Dr. soc. 1999. p. 1014. J-E. Ray, Les grandes manœuvres du droit de la négociation collective. Dr. soc. 1999, p. 1018.

45

:

-

:

-1

46

47

Roudy

⁴⁵. L'exemple le plus représentatif sur ce point, la loi Aubry concernant le 35 H. Voir, B. Gauriau, Le référendum et les accords "Aubry II", *Dr. soc.* 2000, p. 311.

1963

⁴⁶

Pour plus d'informations voir, J. Schmidt. La notion d'égalité dans la jurisprudence de la Cour Suprême des États-Unis d'Amérique, *RIDC*, 1987, n° 1, p. 43. P. Noblet. Égalité et discrimination positive, le cas de la France et des États-Unis, *Revue française des affaires sociales*, n° 4, octobre-décembre 1998. Voir aussi, Roland Mincy, *The Urban Institute Audit Studies : Their Research and Policy Context*. In Michael Fix and Raymond Strucky, éd, *Clear and Convincing Evidence : Measurement of discrimination in America*. Washington : The Urban Institute Press, pp. 165-186. 1993. Cf. Rachid Boumahdi - Jean-Michel Lattes et Jean-Michel Plassard, *discrimination et marché du travail : une lecture pluridisciplinaire*. op. cit. En droit anglais voir, E-S. Phelps. *The statistical Theory of racism and sexism*, op. cit. Mark. Bell, *Equality and diversity : anti-discrimination law after Amsterdam*. *Social law and policy in an evolving European Union*, 2000, pp. 157-170.

⁴⁷. *Cass. soc* 6 février 2001, *J.C.P. E*, 2001, n° 15-16, p. 641 ; *T.P.S.* 2001, n° 4, n° 122, p. 10.

.48

: -2

: .

.49

" :

B. Jorion

G. Koubi

.50 "

" :

⁴⁸. La loi n° 83-635 du 13 juillet 1983, J.O, du 14 juillet 1983, p. 2176. Voir aussi, F. Dekeuwer-Defossez, Droit des femmes, Dalloz. 1985, p. 6. J. Hodges-Aeberhard, L'action positive en faveur de l'emploi : la jurisprudence récente face à une notion complexe, Revue Internationale du Travail, 1999, Vol. 138, 1999/3, pp. 269-298. S. Lemière. La discrimination salariale entre hommes et femmes : une analyse à partir des modes de détermination des rémunérations par les entreprises, Thèse de doctorat Université Paris I, décembre. 2001.

⁴⁹. M. Morand, Le droit du travail depuis 1981 : bilan et perspectives. Réflexions sur la finalité et les vecteurs du droit du travail, op. cit.

⁵⁰. B. Jorion, Égalité et non-discrimination en droit public français, 2000, in G. Koubi. Cf. Séverine Lemière - Rachel Silvera, op. cit.

⁵¹. G. Koubi. Vers l'égalité des chances : quelles chances en droit ?, 2000, Cf. Séverine Lemière - Rachel Silvera, op. cit.

| | | | | | |
|-------|--------|--------|--------|------|---------------|
| | 2006 | | | | ⁵² |
| % 0.7 | 2004 | % 55.7 | | | |
| | % 55.1 | 2003 | | 2003 | |
| 2003 | % 15.8 | 2004 | % 15.2 | | |

Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, du 22 février 2006, « Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, 2005 » [COM(2006) 71 final - Journal officiel C 67 du 18.03.2006].

:

:

.1

A. Lyon-Caen

53

.2

54

:()

:

:

⁵³ . A. Lyon-Caen, L'égalité et la loi en droit du travail, Droit social, 1990, n°1.

⁵⁴ . G. Koubi, Vers l'égalité des chances : quelles chances en droit ?, op. cit.

Pierre 1791/3/2

D'Allarde

D'Allarde

1791/6/14

Isaac Le Chapelier ⁵⁶

Le Chapelier

⁵⁸ 1946

⁵⁹ "

"

:

⁵⁵. J. Pélessier, A. Supiot et A. Jeammaud, Droit du travail, op.cit, p. 145 s.
⁵⁶. Isaac Le Chapelier est un homme politique français. Il fut le quatrième président de l'Assemblée nationale constituante en 1789. Il est né le 12/6/1754 à Rennes et guillotiné le 22/4/1794 à Paris.
⁵⁷. Le Décret d'Allarde et la loi loi Le Chapelier. Diffuse sur le: http://fr.wikisource.org/wiki/Loi_Le_Chapelier.
⁵⁸. Diffusé sur le site de Jean-Charles Champagnat : www.droitsenfant.com. Voir aussi, J. Godechot, Les Constitutions de la France depuis 1789, éd. Garnier - Flammarion. 1970. p. 16. Droits sociaux fondamentaux en europe. Parlement Européen. n° 168. p. 629. Document de travail. Séries affaires sociales. SOCI 104 FR. 2-2000. pp. 20-21.

⁵⁹

⁶⁰

: -

:

: -1

:

:

: -2

:

:

:

-Intuitut Persona-

Les emplois)

.(des cadres

:

-

:

⁶¹. Pour plus d'information voir, J. Hodges-Aeberhard, L'action positive en faveur de l'emploi : la jurisprudence récente face à une notion complexe. *Revue Internationale du Travail*, 1999, Vol. 138, 1999/3, pp. 269-298. S. Lemière. La discrimination salariale entre hommes et femmes : une analyse à partir des modes de détermination des rémunérations par les entreprises, Thèse de doctorat Université Paris I, décembre. 2001.

Le Chapelier D'allarde 1791/3/2

⁶²

Le Décret d'Allarde et la loi loi Le Chapelier. op.cit.

63

63

(CE. 25 janvier 1989, Sté SITA, D. Soc. 90, p. 203).

(CE. 12 juin 1987, Sté GANTOIS , Rec. p. 208).

(CE. 10 juin 1982, JCP 1984, II, 20230).

(CE. 3 octobre 1997, RJS 1997, n° 1374).

(CE. 8 juillet 1988, Sté COMPTOIR LYON , Rec. n° 1043).

(CE. 8 juillet 1988 ci-dessus, et 11 juillet 1990, D. 1990, IR 213).

(Cass. soc. 18 février 1998, B. n° 90, D. Soc. 1998, 506, obs. JEAMMAUD).

(CE. 3 juin 1998, Credit Lyonnais, JCP. 1988, IV, p. 270).

(CE. 29 décembre 1995, Eurodif, Droit. soc. 1996, p. 391).

83

64

:()

()

65

⁶⁴. Pour en savoir plus, M. Del Sol, Travail à temps partiel, la réforme de la logique du temps choisi, Droit. soc. 2001, n° 7/8, pp. 728-733 ; F. Favennec-Héry, Travail à temps partiel et ordre de licenciement ou l'égalité dans le malheur, Droit. soc. 1998, n° 7/8, pp. 683-686 ; L. Défossé, La modification du contrat de travail et la réduction du temps de travail, Action. juri., 2001, n° 151, pp. 7-14, spéc., pp. 8-12.

94-14* 94-2

1966 27

.1996 15 62

⁶⁵

(29)

.1957/4/25

(105)

.1930/4/28

66

67

68

:

:

⁶⁶. Pour plus d'information voir, P-D. Ollier, *Réflexions sur le droit de se faire justice à soi même dans les rapports de travail*, *Droit. soc.* 1967, pp. 496-505 ; H. Sinay, *Les tendances actuelles de la jurisprudence en matière de licenciement individuel*, *D.* 1972, chron. pp. 241-246 ; C. Orliac, *Le contrat de travail d'après la loi et la jurisprudence*, Tome, IV, *Le pouvoir de l'employeur et dissolution du contrat de travail*, *Entreprise Moderne d'Édition*. 1970, p. 63 s et 165 s. De la conception civiliste du droit de résiliation unilatérale à la notion statutaire du licenciement, *J.C.P.*, 1958, n° 1425. A. Brun et H. Galland, *Droit du travail*, Tome I, *Les rapports individuels de travail*, Sirey, 2^{ème} éd, 1978, p. 816 s ; A. Brun, *La jurisprudence en droit du travail*, Coll. *Bibl. Droit du travail et de la sécurité sociale*, Sirey, 1967, p. 87. M-A. A.L Khatib, *Les Causes de licenciement individuel pour des motifs personnels, étude comparée des droits français, syrien, égyptien et libanais*. Thèse, Poitiers, France, 2003.p. 12 et s.

⁶⁷. G-H. Camerlynck, *Traité de droit du travail*, Tome I, *Le contrat de travail*, Dalloz 2^{ème} éd, 1982, p. 349 s ; De la conception civiliste du droit de résiliation unilatérale à la notion statutaire du licenciement, *J.C.P.*, 1958, n° 1425. A. Brun, *La jurisprudence en droit du travail*, Coll. *Bibl. Droit du travail et de la sécurité sociale*, Sirey, 1967, p. 87.

⁶⁸. Pour en savoir plus sur cette théorie voir, P. Durand, *aux frontières du contrat et de l'institution : la relation de travail*, *J.C.P.*, 1944, I, p. 387 ; A. Brun, *Le lien d'entreprise*, *J.C.P.*, 1962, I, p. 1719 ; G-H. Camerlynck, *La réforme sociale de l'entreprise, un préalable indispensable, la garantie de l'appartenance du travailleur à la communauté dont il devient membre*, *D.* 1967, p. 101 s ; G. Lyon-Caen et A. Lyon-Caen, *La doctrine de l'entreprise, in dix ans de droit de l'entreprise*, Litec, 1978, p. 601 s ; J-P. Costa, *Les relations de travail dans les services publics, fausses et vrais solutions*, *Droit. soc.* 1989, n° 12, pp. 813-814.

.1

.2

.69

.3

.69

Code civil français. éd. Dalloz. 2006. Article 1134.

:

:

.

.

.

.

:

.

:

-

■

.

.

■

.

.

■

.

.

■

.



:

: -

70

■

71

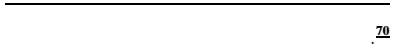
■

72

■

73

■



70

":

71

":

72

":

73

1951 (100)

.1957/3/28 (371)

.1960/3/18 (498)

.2002/9/25 (330)

1958 (111)

":

■

76

75

74

77

:

74

75

76

77

.2000 - 35 " " ■
.2003 47 . . ■
.2003 ■
.67 13 ■
.1977 ■
.2000 ■
.1996 ■
.2001 ■
42 41 : ■
.2002 ■

- : ▪
- 2000 33 ·
- 1999 ·
- 1980 ·
- Benoît Guiguet, Le droit communautaire et la reconnaissance des partenaires de même sexe. Cahiers de droit européen, 1999, pp. 537-567.
 - C. Charbonneau, Du harcèlement sexuel au harcèlement moral, la protection nécessaire d la dignité individuelle dans le milieu de l'entreprise, C.S.B.P, 2001, n° 128, D 4, p. 105.
 - C. Génisson, Diagnostic : les progrès liés notamment à la loi Roudy n'ont pas suffi à vaincre l'inégalité professionnelle, Rapport présenté au Premier ministre, La documentation française, 1999, pp. 19- 42.
 - C. Laret-Bedel, Bilan de l'application de la loi du 13 juillet 1983 relative à l'égalité professionnelle entre homme et femme, Rapporte au Conseil d'Analyse Économique, 1999, La documentation française, 1999, pp. 185-195.
 - Christoph Tchakaloff et Marie-France, Le principe de non-discrimination Réalité et perspectives du droit communautaire des droits fondamentaux, Dr. soc. 2000, p. 187
 - D. Meurs et S. Ponthieux, Une mesure de la discrimination dans l'écart de salaire entre hommes et femmes, Économie et Statistique, 2000. n°337-338.
 - De Schutter-Olivier, Discrimination et marché du travail. Liberté et égalité dans les rapports d'emploi. Coll. Travail et société, éd. Peter Lang. 2001.
 - Droits sociaux fondamentaux en europe. Parlement Européen. n° 168. p. 629. Document de travail. Séries affaires sociales. SOCI 104 FR. 2-2000. pp. 20-21.
 - Gardin, F. et Zabel A-L, Les discriminations raciales au travail. RJS, 2003, p. 87.
 - J. Hodges-Aeberhard, L'action positive en faveur de l'emploi : la jurisprudence récente face à une notion complexe, Revue Internationale du Travail, 1999, Vol. 138, 1999/3, pp. 269-298.
 - Jean-Michel Belorgey, De quelques problèmes liés à la prohibition et à l'élimination des discriminations – Essai de clarification des concepts et éléments de droit comparé. Droit social, 2002, p. 683-689.
 - La non-discrimination : un droit fondamental. Séminaire marquant l'entrée en vigueur du Protocole n° 12 au Strasbourg, le 11 octobre 2005. Par Emmanuel Decaux. Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH). Comité d'experts pour le développement des droits de l'homme (DH-DEV). Strasbourg, le 14 novembre 2005. DH-DEV (2005).
 - Le principe de non discrimination en droit social, Colloque organisé par la Commission de Droit Social du Syndicat des Avocats de France, (S.A.F) à

l'Université de Paris-Dauphine, le 2 décembre 2000, Droit. ouv.. 2001, n° 633, pp. 186-228.

- M-A. A.L Khatib, Les Causes de licenciement individuel pour des motifs personnels, étude comparée des droits français, syrien, égyptien et libanais. Thèse, Poitiers, France, 2003.
- M-A. Moreau, Les justifications des discriminations, Congrès européen de Stockholm du 3 à 6 septembre 2002, Droit social, déc. 2002, p. 1112.
- Michel Miné, Migration et discrimination raciale dans l'emploi. Ouvrage collectif, chroniques sociales, Lyon, 2004.
- Michel Miné, Les concepts de discrimination directe et indirecte? Texte révisé de la présentation faite dans le cadre de la conférence « Lutte contre la discrimination : Les nouvelles directives de 2000 sur l'égalité de traitement », du 31 mars à 1^{ère} avril 2003 à Trèves-Allemagne.
- Séverine Lemiere et Rachel Silver, Discrimination et ressources humaines. Publication des Université Paris X. 2002.
- Solenn de Royer, Un Observatoire de la laïcité sera installé dans les prochains jours. La Croix, 31/03/2007.

- Catherine Barnard, Simon Deakin & Claire Kilpatrick, Equality, Non-Discrimination and the Labour Market in the UK. International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations, vol.18, Issue 2, 2002, pp. 129-147.
- D. Aigner, D. and C. Cain, Statistical Theories of Discrimination in Labor Markets, Industrial and Labor Relations Review, 1977. n°30.
- G. Becker, The Economics of Discrimination, University of Chicago Press, Chicago. 1957.
- J-E. Stiglitz, Approaches to the Economics of Discrimination, American Economic Review, vol 63, n°2, May. 1973.
- J-F. Biddle et D. Hamermesh, Beauty, Productivity, and Discrimination : Lawyers, Looks an Lucre, Journal of Labor Economics, 1999, Volume 16 n°1 January, p.143.
- K-J. Arrow, What has Economics to say about racial discrimination. The Journal of Economics Perspective. 1998, Volume 12 , n°2 , pp. 91-100. '

.2007/6/24